



# BIENVENUE

## **PV Réunion Responsables du 12 Décembre 2019 au Golf de Duisburg**

La réunion débute à 14h00.

Sont présents :

Pour le comité : Stephane Javaux - Jean-Pierre Hansart - René Coens et Raymond Delisse

Les responsables des clubs : Yves Dropsy (Anderlecht) - Isabel Balasse et Clude Huberty (La Bawette) - Yves Xhardez (Bercuit) - Roger Boniver (Bernalmont) - Andrée De Busschere et Jean Leclercq (La Bruyère) - Roger Tutelaars (Duisburg) - Guy Votron (L'Empereur) - Richard Tessier (Falnuée) - Jean-Paul Crepin (Five Nations) - Jacques Myaux (Florennes) - Serge Vandenplas (Louvain LN) - Didier Tremblez (Mont Garni) - Michel Royer (Naxhelet) - Paul Achten (Pierpont) - Philippe Merjeai (Rigenée) - Michel Clement (Steenpoel) - Monique Jamine et Francis Gregoire (La Tournette)

Absents et excusés :

Willy Parent (Avernas) - Francis Uyttenhove (Brussels) - Gary Hooghuys (De Kluizen) - Jean-Claude Liekendael (Enghien) - Benoit Deham (Hainaut) - Jean-Luc Guerry (Ragnies) - Alain De Decker (Rougemont) - Jean-Paul Poiret (Golf des Lacs).

La réunion débute à 14h10

1/ PV de la réunion du 14 Octobre 2019 au Golf de la Bawette approuvé.

2 / Calendrier hiver 2019-2020 (Sponsoring du challenge par Najeti).

Actuellement 19 Dates. Plus de 500 participants pour les 9 es manches.

Le Calendrier est disponible sur le site [www.sudest.be](http://www.sudest.be)

Vu la réussite du Challenge Hiver 2018-2019, il a été décidé de renouveler l'expérience pour l'hiver 2019-2020.

Grâce à notre nouveau sponsor Hiver : Najeti Club et Hotel.

Les vainqueurs des cat 1 (Hommes de 0 à 21.0) et Cat 2 (Femmes de 0 à 21.0) seront récompensés par une participation au Pro-Am se déroulant à St Omer le 16 juin 2020.

Le vainqueur de la cat 3 (H et F Hcp de 21.1 à 36.0) sera récompensé par un séjour 1 nuit + Pet.Déj. + GF à St Omer.

3/ Confirmation des Catégories pour le challenge 2020

Cat A1 : 0-11.9

Cat 1 : 12.0 - 16.0

Cat 2 : 16.1 - 20.0

Cat 3 : 20.1 - 24.0

Cat 4 : 24.1 - 29.9

**CAT 5 : 30.0 - 35.9 (Nouvelle catégorie).**

Cat Age 1 : 12.0 - 20.0

Cat Age 2 : 20.1 - 32.0

#### 4/ Challenge été 2020

- CALENDRIER 2020 - LES DATES SONT :

	17 Avril	24-avr	08-mai	15-mai	22-mai	29-mai	05 juin	12- juin
	19-juin	26-juin	3 -juil	10 -juil	$\frac{1}{4}$ fin 31 Juillet	$\frac{1}{2}$ fin 7 aout	Finales 21-août	

Chaque responsable de clubs reçoit le projet de calendrier avec les dates auxquelles le Sud-est viendra dans les clubs durant le challenge été 2020. Il est demandé à chaque responsable de communiquer au plus vite, au comité si les dates proposées sont valables. (voir annexe)

Il est également distribué aux responsables la répartition du nombre d'équipes par catégories et par clubs. (voir annexe)

Il est demandé aux responsables de communiquer le nombre exact d'équipes par catégories au plus tard le **15 Janvier 2020** afin de pouvoir établir au plus vite le calendrier.

Chaque responsable reçoit également le projet de répartition des équipes dans chaque catégories. (voir annexe).

#### 5/ Montant du Green-fee :

Suite à la décision unilatérale de certains clubs de demander un Green-fee à 42 €. Le président a eu une réunion avec Mme Snijders (La Tournette-Enghien et Pierpont) Mme Descampe (Rigenée) et Mr Van Laethem (Coordinateur à La Tournette). Suite à cette réunion très constructive, il a été décidé de commun accord de rester pour la saison 2020 à un montant de Green-fee à 40 €.

Un plan sera établi pour les années suivantes. Il vous sera communiqué dès que celui-ci sera finalisé.

#### 6/ Hcp Phase Finale :

Pour les phases finales , il sera pris en compte l'handicap révisé au 15 Juillet 2020. Le président demande aux responsables de « responsabilisé » leurs capitaines afin de vérifier l'exactitude de l'handicap avant l'inscription de leur équipe pour les phases finales. Une vérification sera faite au coup par coup et en cas de suspicion de « fraude », des sanctions pourraient être prises.

#### 7/ Désignation des terrains pour les phases finales.

Pour les  $\frac{1}{4}$  Finales : 2 terrains désignés par tirage au sort lors de L'AG en mars  
Pour les  $\frac{1}{2}$  Finales : 1 terrain désigné par tirage au sort lors de l'AG en mars

Pour la Finales : 1 Terrain : Départ du 1 et du 10 Obligatoire., la décision sera prise par le comité. Le président se rendra chez chacun des clubs candidats dans les prochaines semaines.

## 8/ Révision du règlement

b/ Point 7.4 : Il a été décidé que dorénavant, les voiturettes seront autorisées même sans certificat médical. Et ceci afin d'éviter toutes discussions.

Il est toutefois demandé au vu du manque de voiturettes dans certains clubs, de ne pas abuser de l'utilisation des voiturettes. Il est souhaitable que les personnes ayant réellement besoin de voiturettes puissent en bénéficier. En cas d'abus, le comité se réserve le droit de modifier ce point de règlement.

## 9/ Modification au Règlement d'ordre intérieur :

Toute personne, désirant avoir une fonction au sein du comité (président-secrétaire-trésorier- vice-président ou assesseur), devra faire partie de ce comité en tant que membre depuis minimum 1 an.

A cet effet, le comité désire s'agrandir à 6 personnes. Les candidatures doivent être envoyées au secrétariat du Sud-est pour le 15 Février 2020 au plus tard. Les personnes se proposant devront assister aux réunions en 2020 de ce dit comité et pourront donner leurs avis et propositions.

Le comité analysera toutes les candidatures et donnera la composition du comité lors de l'AG du mois de mars 2020.

10 / Pour le 15/02/2020 : fournir la liste des capitaines et/ou responsables Sud-Est avec leur adresse mail et gsm.

Fournir également pour la même date la liste des joueurs avec l'handicap 01/2020 (après annual review) et l'âge des joueurs.

La séance est levée à 15h45 et suivie du verre de l'amitié.